

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Pour une randonnée réussie, il convient de bien se préparer. L'itinéraire envisagé doit correspondre au niveau des participants ; ces derniers doivent être équipés en conséquence. Il faut être particulièrement conscient des particularités du climat méditerranéen : les fortes chaleurs en été n'empêchent pas les nuits froides ; les orages peuvent y être violents.

Équipement

Selon la période, les conditions météorologiques annoncées et le parcours choisi, il faut veiller à s'équiper convenablement : chaussures de marche, crème solaire, lunettes de soleil, polaire, coupe-vent. Nous vous conseillons d'apporter de la nourriture (fruits, barres céréalières) et de l'eau en quantité suffisante (au moins deux litres d'eau par jour et par personne).

Itinéraire

Étudiez votre itinéraire à l'avance ; amenez une carte de la zone que vous allez parcourir (cartes fournies par l'office de tourisme, carte IGN 3545 OT pour Gassin). À partir des indications données (ici pour un marcheur évoluant à environ 3 km/h), estimez la durée de votre parcours et ajoutez une marge d'au moins une heure par précaution. Le cas échéant, configurez votre appareil GPS et/ ou votre téléphone avant de partir.

Sur le terrain

Prenez soin de prévenir des proches de votre sortie et de votre heure de retour prévue. Ne marchez pas seul. Adaptez votre pas au terrain traversé et soyez vigilant, notamment sur les chemins pierreux (chute de pierres, risque de foulure, etc.). N'hésitez pas à signaler tout problème rencontré sur les sentiers à l'office de tourisme.

Risque incendie

Avec 3 500 km² de forêt, le Var est le deuxième département le plus boisé de France. Les conditions climatiques et le risque incendie conduisent les autorités à réglementer l'accès aux massifs durant l'été selon quatre niveaux de risque : modéré, sévère, très sévère et exceptionnel. Dans tous les cas il est interdit de fumer, d'allumer du feu, de faire du camping sauvage, de prélever des plantes ou des animaux et de déposer des ordures.

Chasse & animaux

Renseignez-vous sur les dates d'ouverture de la chasse. Soyez vigilant en cas de présence d'animaux sauvages, notamment des sangliers. Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander des renseignements auprès des organismes compétents (Météo France, préfecture, mairie) ou de l'office de tourisme (accueil@gassin.eu, +33 (0)4 98 11 56 51).

NUMÉROS UTILES

- | | |
|---|---|
| -secours : 112 | -SAMU : 15 (SMUR de Toulon : 04 94 61 61 15) |
| -gendarmerie de Saint-Tropez : 04 94 97 26 25 | -centre antipoison de Marseille : 04 91 75 25 25 |
| -préfecture du Var : 04 94 18 83 83 – var.gouv.fr | -Météo France : 32 50 |
| -police municipale de Gassin : 04 94 56 62 17 | -mairie de Gassin : 04 94 56 62 00 – mairie-gassin.fr |



Office de tourisme de Gassin

Ouverture :

mai à septembre : tous les jours 9h-13h30 / 14h30-18h
octobre à avril : lundi à vendredi 9h-12h00 / 14h-17h
+33 (0)4 98 11 56 51 - accueil@gassin.eu
Aire de Loisirs, Place Léon Martel (Gassin village)



GASSIN
La plus belle vue du Golfe

(Crédits : photos : Emmanuel Beltrand ; Cartes : Open Street Map/ Office de tourisme de Gassin ; infographie : Office de tourisme de Gassin ; IPNS)

AU CŒUR DES SENTIERS

CHEMIN DE LA CHAPELLE TROPEZ ET DE LA BAIE DE CAVALAIRE



RANDONNER AU CŒUR DU GOLFE

4,1 km 222 m 1 h 10

Ce sentier conduit le promeneur à travers les rues médiévales du village de Gassin jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation et une ancienne bergerie restaurée.

Descriptif

Le chemin de la chapelle, qui accueille chaque année en août les festivités de la Saint-Laurent, permet la découverte du village et de son extension moderne (Marianne d'or et prix européen d'architecture) avant de plonger à travers vignes et forêts.



Stationnement

La randonnée commence au niveau des parkings situés près de l'office de tourisme et de la table d'orientation qui offre une vue extraordinaire sur le golfe de Saint-Tropez et sur le massif des Maures. Un autre parking est situé en face et deux autres aires de stationnement sont aménagées en contrebas du cimetière.

Balisage

Suivre les panneaux « Chemin de la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation » et les marques bleues.



Début de la randonnée

La randonnée commence au niveau des parkings situés près de l'office de tourisme. Depuis ces parkings, rejoindre la montée Venterraou. Poursuivre sur la place Neuve puis sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Bifurquer ensuite sur le chemin du Puits Saint-Jean vers le mini-stade.

Le parcours emprunte alors partiellement les Boucles de l'Arlatane (sentiers des Sources et du Vallat). Suivre ensuite à gauche le sentier balisé en bleu et indiqué « Chemin de la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation »).



LE BALISAGE SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉES

Bonne direction



Tourner à gauche



2

Tourner à droite



Mauvaise direction



LES PANORAMAS DU GOLFE DE SAINT- NOTRE-DAME-DE-LA-CONSOLATION



RANDONNER AU CŒUR DU GOLFE



16,9 km



592 m



4 h 40



Depuis le village de Gassin, découvrez de magnifiques vues sur le golfe de Saint-Tropez, le massif des Maures et la baie de Cavalaire.

Descriptif

À partir de l'office de tourisme de Gassin, le sentier des Panoramas du golfe de Saint-Tropez et de la baie de Cavalaire permet de découvrir les paysages variés du territoire gassinois : vignobles (domaines de Carteyron, Tropez, Chausse), forêts (où se retrouvent la plupart des essences provençales comme les chênes verts, blancs, lièges, la bruyère, les pins parasols, le thym...). Le circuit permet au promeneur de découvrir le patrimoine bâti de Gassin : l'oratoire de Saint-Joseph, la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation, la Bergerie, et, en fin de parcours, le village. La randonnée offre plusieurs panoramas extraordinaires sur le golfe de Saint-Tropez à l'ouest et la baie de Cavalaire au sud.

Stationnement

La randonnée commence au niveau des parkings situés près de l'office de tourisme et de la table d'orientation qui offre la plus belle vue sur le golfe de Saint-Tropez. Un autre parking est situé en face et deux aires de stationnement sont aménagées en contre-bas du cimetière.

Balisage

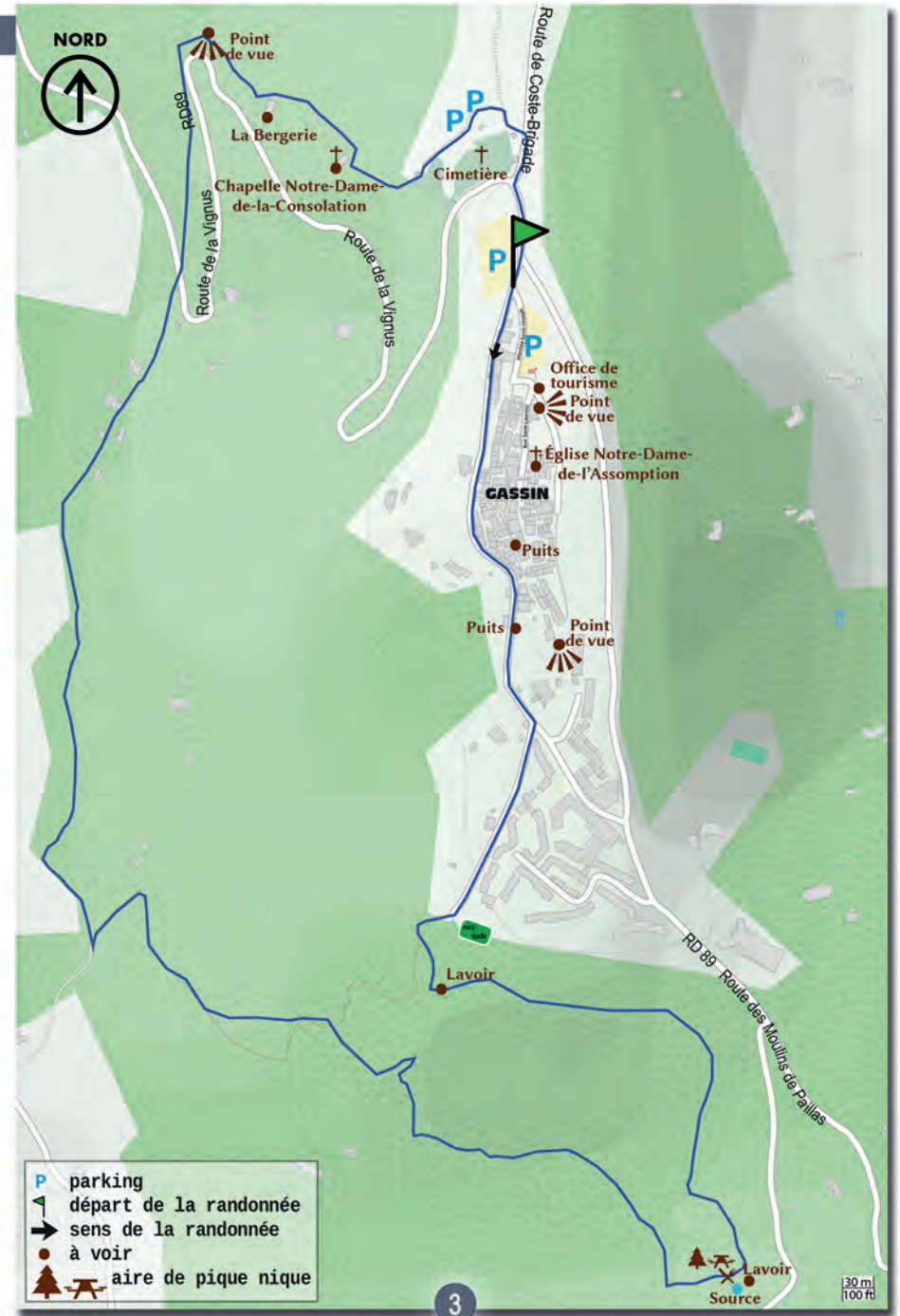
Suivre le fléchage orange et la signalisation des « Panoramas du golfe de Saint-Tropez et de la baie de Cavalaire ».

Début de la randonnée

Depuis les parkings, descendez la montée Saint-Joseph puis empruntez le chemin de Coste Brigade vers le nord, vers l'entrée du village jusqu'au cimetière. Contournez-le par la droite ; laissez sur votre droite le chemin de Ville Vieille et prenez le chemin qui descend entre le cimetière et les terrains de pétanque. Tournez ensuite sur la droite pour passer devant la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation. Continuez sur le chemin pour trouver sur votre gauche la Bergerie. Le sentier se poursuit à l'écart de la route de la Vignus.



6



3

LES BOUCLES DE L'ARLATANE



RANDONNER AU CŒUR DU GOLFE

3,5 km

230 m

55 min



Les boucles de l'Arlatane vous permettent de découvrir la faune et la flore autour du village de Gassin en admirant le massif des Maures au nord et la Méditerranée au sud.

Descriptif

Les sentiers des Bugadières, des Restanques, des Sources et du Vallat forment les boucles de l'Arlatane, agrémentées d'une série de panneaux botaniques.

Stationnement et début de la randonnée

Le stationnement se fait au vieux village (voir Chemin de la Chapelle) ou au parking de l'école au nouveau village. Le départ se fait au niveau du mini-stade au bout du chemin du Puits Saint-Jean.



Sentier des Sources

Depuis le point de départ, passer le lavoir et, après avoir laissé le sentier des Bugadières sur votre gauche, prendre à gauche le sentier des Sources. Poursuivre tout droit en laissant sur votre droite le sentier des Restanques. Vous arrivez alors à l'aire de pique-nique. Vous découvrirez près d'un lavoir la source de l'Arlatane. La zone a été aménagée en aire de pique-nique avec des bancs et des tables. Vous pouvez revenir sur vos pas ou poursuivre la boucle par le chemin du Vallat (aller-retour : 1,3 kilomètre, 16 minutes).

Chemin du Vallat

Depuis le départ, poursuivre jusqu'au premier croisement et prendre à droite en laissant sur votre gauche le sentier des Bugadières. Prendre à nouveau à droite en laissant sur votre gauche le sentier des Sources. Laisser ensuite sur votre droite le chemin de la chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation et continuer vers le sud-est sur le chemin du Vallat, le ruisseau en provençal. Poursuivre au sud en laissant sur votre gauche le sentier des Restanques et bifurquer vers l'est jusqu'à l'aire de pique-nique. Reprendre le sentier en sens inverse ou revenir par le chemin des Sources (aller-retour : 1,3 kilomètre, 16 minutes).

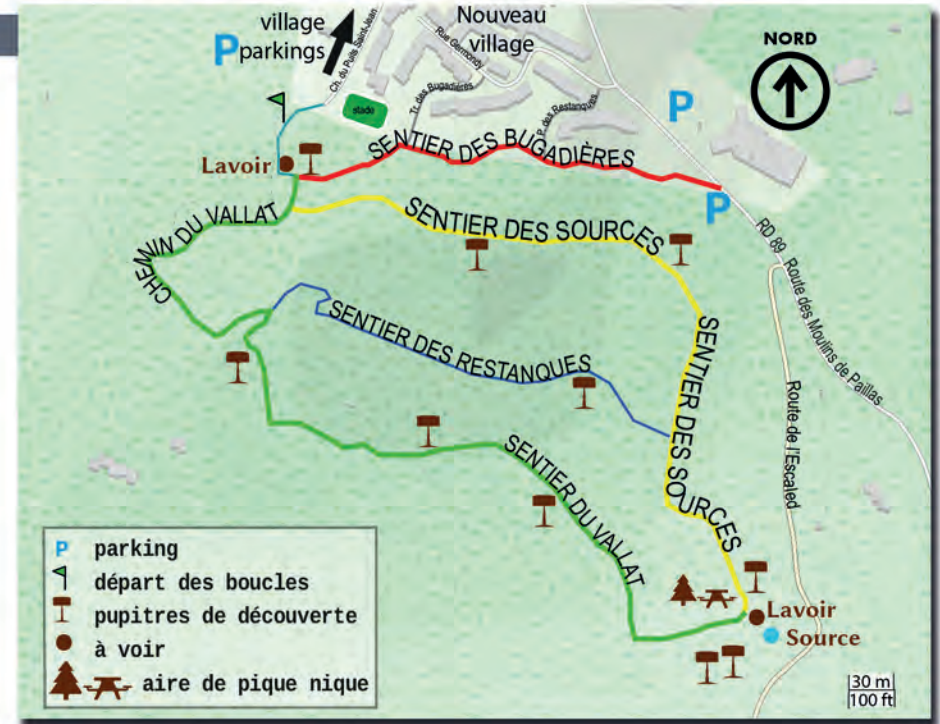
Sentier des Bugadières

Après le lavoir, au début des sentiers de l'Arlatane, prendre à gauche (est) en direction de la traverse des Bugadières. Sur le chemin, deux escaliers vous permettent de remonter vers le nouveau village (prix Marianne d'Or et prix d'architecture Philippe Rotthier) sur le chemin ; sinon vous pouvez revenir au départ du sentier pour continuer à parcourir les boucles. Le nom du sentier, tiré du provençal, rend hommage aux Gassinoises qui venaient en ces lieux laver le linge (aller-retour : 550 mètres, 7 minutes).

Sentier des Restanques

Le sentier des Restanques relie le chemin du Vallat à l'est et le sentier des Sources à l'ouest. Les restanques sont les murs de pierres sèches dressées pour permettre les cultures dans les terrains accidentés, typiquement autour des villages perchés. (aller-retour : 680 mètres, 9 minutes).

4



5